

Deux nouveaux adhérents et un nouvel expert intègrent la Fédération Française de la Franchise

La FFF annonce intégrer deux nouveaux adhérents avec l'arrivée de l'enseigne de restauration Assiette au Bœuf et du réseau de fleuristes Fleurs Ô Naturel. Ces deux adhésions portent à 191 le nombre d'adhérents. La FFF annonce également l'intégration d'Alexandre Chusseau au Collège des Experts de la Fédération.



Créé dans les années 1970, les restaurants Assiette au Bœuf sont désormais une véritable institution. Le concept doit son succès à son plat emblématique : Le Bœuf Paradis, une pièce de bœuf sélectionnée dans le cœur d'Aloyau, saisie minute et finement tranchée, servie avec sa sauce Paradis, élaborée pour relever la finesse et la gourmandise de la viande. Aujourd'hui, 9 restaurants Assiette au Bœuf accueillent les clients en France et l'enseigne prévoit de nombreuses ouvertures en franchise pour accélérer son développement.

www.assietteauboeuf.fr



Après plus de 25 années à cultiver sa réussite, Fleurs Ô Naturel, fleuriste créateur, intensifie son expansion en franchise. Fondée par un couple passionné du commerce, l'enseigne compte désormais 24 boutiques et vise à doubler la taille du groupe d'ici 2030. Le réseau est à

la recherche de nouveaux partenaires en franchise pour contribuer à l'essor de ce projet national dont la mission est d'offrir le meilleur de la nature accessible à tous, au cœur de magasins invitants au bien-être.

www.fleursonnaturel.com

« Fleurs Ô Naturel est ravi de rejoindre la Fédération Française de la Franchise. C'est un gage de qualité et de confiance en notre réseau. Alors que notre ambition est désormais de doubler notre expansion en franchise, cette adhésion est également un tournant pour notre entreprise familiale, leader sur le secteur de la fleur » soulignent David et Claire Mafille, père et fille, fondateur et responsable développement franchise Fleurs Ô Naturel.



Alexandre Chusseau DIRECTEUR DE L'AGENCE DE MARKETING DIGITAL ET COMMUNICATION B52

Expert en gestion de projet, stratégie marketing et stratégie commerciale, Alexandre Chusseau a une solide expérience dans l'accompagnement et la structuration de réseaux. Alors qu'il dirige aujourd'hui l'agence B52 et le pôle Retail du Groupe Vertical, Alexandre intègre le Collège des Experts de la FFF.

Alexandre Chusseau : **« Je suis très heureux de rejoindre le Collège des Experts et souhaite apporter une vision nouvelle des enjeux marketing & communication pour un franchiseur : les nouvelles approches pour le développement, les enjeux du drive-to-store à l'heure du e-commerce, etc. Fort d'une expérience de plus de 15 ans auprès d'enseignes et réseaux, je souhaite notamment apporter une complémentarité d'expertise à celle de mes confrères du juridique ou de la finance ».**

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération française de la franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération française de la franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise.

La franchise représente en France 1 972 réseaux, 84 497 points de vente franchisés, pour plus de 76,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 828 178 (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus

franchise-fff.com

